

Janvier 2008

Fiches repères de la CFE-CGC

Retraite

En défendant les retraites la CFE-CGC regarde vers l'avenir et agit pour :

- conserver un régime de retraite qui permet une retraite proportionnelle au salaire de l'encadrement (AGIRC),
- le droit une information complète pour le meilleur choix de votre retraite,
- un financement pérenne et efficace,
- le maintien du système de solidarité par répartition.

... et obtient des résultats

La CFE-CGC a obtenu la possibilité de racheter des années d'étude et des périodes de formation pour un calcul plus juste des retraites